

Insert Vet habille 560 adhérents et leur famille

Dix-huit personnes en grande précarité sont passées par cette association depuis son ouverture en septembre 2002. Un premier pas vers leur réinsertion dans la vie active.

« L'association belfortaine Insert Vet fait de la collecte du vêtement un outil de lutte contre l'exclusion », expliquent ses responsables. « Donner ou se débarrasser d'un vêtement n'est pas un geste neutre, mais peut avoir des conséquences fortes en matière d'insertion sociale et professionnelle ».

Depuis le 5 septembre 2001, une simple adhésion à l'association suffit pour s'acheter des vêtements à peu de frais. Les personnes les plus démunies déboursent la modique somme de 1 € par an et peuvent alors bénéficier d'une réduction de 50 % sur les tarifs, déjà très attractifs, affichés en magasin.

Il leur suffit pour cela de présenter un simple justificatif, par exemple de perception du RMI, le revenu minimum d'insertion, ou de l'API, l'aide à personne isolée. Le magasin est ouvert à tout public également après versement d'une cotisation annuelle de 8 €.

Au 31 décembre dernier, Insert Vet avait enregistré 299 adhésions. Ce chiffre est aujourd'hui de 560 (une adhésion suffit pour tous les membres d'une même famille). La majorité d'entre eux, près de 60 %, sont belfortains.

A ce jour, 18 personnes en



Insert Vet reçoit et traite jusqu'à deux tonnes de vêtements par mois. Elle a tenu son assemblée générale mercredi soir.

Photo d'archives ER

grande précarité (16 femmes et 2 hommes âgés, pour 17 d'entre eux, de 26 à 55 ans) sont passées par l'association. Travailler au

sein d'Insert Vet n'est pas une fin en soi. « On est une première marche dans le processus de remobilisation et de réinsertion dans le

monde du travail », soulignent ses responsables dont l'activité s'inscrit dans le cadre du PLIE, le Plan local d'insertion par l'activité économique.

La remise au travail d'un public qui n'a pas exercé d'activité salariée parfois depuis des années, ne se fait pas sans peine. Huit des dix-huit salariés étaient inscrits à l'ANPE depuis plus de trois ans.

Aujourd'hui, Insert Vet emploie 16 personnes en contrats aidés (CES essentiellement), un chiffre atteint dès fin 2001. La durée moyenne des contrats est de 12 mois.

Un premier contrat de trois mois favorise la prise de repères. Son renouvellement permet d'affiner avec le bénéficiaire les objectifs en terme de formation (alphabétisation, permis de conduire...), de soins (bilan de santé, soins dentaires...), de travail et de projet professionnel.

Sur les 5 salariés qui ont déjà quitté la structure en fin de contrat, l'un bénéficie d'un autre contrat d'insertion et un autre d'un nouveau contrat CES, deux autres ont trouvé un CDD et un seul s'est retrouvé sans solution.

Alexandre BOLLENGIER

26/07/2002